

AVIS DE RECRUTEMENT

Référence offre : N° 003/2026/PR/ANLMM/DAF/SA

Type de contrat : CDD 2 ans renouvelable

Disponibilité immédiate

Personne Responsable des Marchés Publics

Employeur	Agence nationale de lutte contre la malaria et les moustiques
Superviseur hiérarchique	Directrice Générale
Lieu d'affectation	Ouidah - Bénin

Informations générales

La malaria (ou paludisme) constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité au Bénin, particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Cette maladie reste endémique, avec des conséquences économiques, sociales et sanitaires graves.

Les moustiques, principaux vecteurs de la malaria et d'arboviroses comme la dengue, le chikungunya, le Zika et la fièvre jaune, prolifèrent de manière inquiétante dans plusieurs zones urbaines et rurales du pays, en raison notamment de l'insalubrité, du changement climatique et de la stagnation des eaux. Leur nuisance impacte également le secteur du tourisme.

Pour répondre à cette menace persistante, le Gouvernement, à travers le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026), a inscrit la lutte contre le paludisme comme une priorité de santé publique. Dans cette optique, l'Agence Nationale de Lutte contre la Malaria et les Moustiques (ANLMM) a été créée pour doter le pays d'un instrument spécialisé, souple, autonome et réactif, chargé de conduire une lutte coordonnée, innovante et intégrée contre la malaria et les moustiques.

Missions

Sous la supervision de la Directrice Générale, la Personne Responsable des Marchés Publics est chargée d'assurer, au nom de l'ANLMM, les procédures de passation et d'exécution des marchés publics et dans ce cadre, d'accomplir les actes nécessaires depuis le choix de la procédure jusqu'à la désignation de l'attributaire et l'approbation du marché définitif. Il assure la gestion opérationnelle, administrative et réglementaire des procédures de passation, d'exécution et de suivi des marchés publics. Il/elle veille au respect strict du Code des marchés publics, des directives nationales en matière de gouvernance contractuelle et des exigences de transparence et de traçabilité

Principales responsabilités

La personne responsable des Marchés Publics est responsable de :

- la gestion et de la coordination des procédures d'appels d'offres et de centralisation des achats au sein de l'ANLMM.

- la direction de l'ensemble des processus d'achat et d'approvisionnement de l'ANLMM en veillant à l'optimisation, à la transparence et à la conformité aux réglementations en vigueur ;
- l'élaboration du plan de passation des marchés ;
- l'application rigoureuse du code de passation des marchés et de l'ensemble des textes de la République et de l'ANLMM en matière de passation des marchés ;
- l'examen et de la mise en œuvre du plan et autres projets de passation des marchés dans le but d'une gestion rationnelle des ressources et d'une mise à disposition diligente des produits objets des marchés.
- publier, à titre indicatif, l'avis général de passation des marchés publics ;
- s'assurer de la réservation du crédit avant l'approbation du marché ;
- élaborer les dossiers d'appel à concurrence en collaboration avec les directions techniques compétentes ;
- lancer les appels à concurrence ;
- publier le procès-verbal d'ouverture des offres et des propositions ainsi que les résultats d'attribution provisoire et définitive par les mêmes canaux que ceux de l'avis d'appel à concurrence ;
- rédiger ou coordonner la rédaction des contrats et avenants ;
- suivre ou coordonner le suivi de l'exécution administrative des marchés ;
- organiser ou coordonner l'organisation des réceptions des ouvrages, fournitures et services, objet des marchés ;
- tenir les statistiques et les indicateurs de performances ;
- rédiger à l'attention de la Directrice Générale, à la fin de chaque trimestre un rapport comportant : i) un point global de l'évolution de la passation et de l'exécution des marchés ; ii) une analyse des niveaux de réalisation des indicateurs fixés; et iii) un point des difficultés rencontrées et des mesures prises ou suggérées en vue de l'amélioration de la performance de l'organe de passation des marchés publics ;
- mettre en œuvre l'ensemble des procédures d'enregistrement des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières et procéder à l'archivage des dossiers de marchés publics par des méthodes modernes et efficaces.

Profil recherché et exigences du poste

FORMATION ET EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Être titulaire d'un Diplôme d'études supérieures (DES) ou d'un Master (BAC + 5) en gestion des marchés publics, en administration, droit des affaires, comptabilité et gestion, ou économie ou toute autre formation de niveau équivalent ;
- Une formation complémentaire en gestion de projets de développement ou en gestion des financements extérieurs (bailleurs de fonds) serait un atout.
- Avoir quatre (4) années d'expérience opérationnelle à un poste de Responsable de Passation de Marchés.

COMPÉTENCES REQUISES

- Avoir une bonne maîtrise de la législation des Marchés publics en vigueur au Bénin et des principes de gestion de l'administration ;
- Avoir une connaissance approfondie du code des marchés publics du Bénin et des textes régissant la matière ;
- Avoir la maîtrise du SIGMAP (Système d'Information de Gestion des Marchés Publics) ;

- Avoir une bonne connaissance du code de déontologie ;
- Avoir une bonne maîtrise des normes de la pratique professionnelle du contrôle des marchés publics ;
- Avoir une bonne connaissance des référentiels en matière de bonnes pratiques et de gouvernance du contrôle des marchés publics ;
- Avoir d'excellentes compétences en communication orale et écrite ;
- Avoir d'excellentes capacités de négociation ;
- Être curieux et avoir le sens de l'observation ;
- Être intègre, discret, courtois et professionnel ;
- Avoir la capacité à travailler sous pression et à respecter des délais stricts ;
- Avoir une maîtrise avancée des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) et une utilisation courante des outils collaboratifs (Teams, Zoom, Google Workspace)
- Intégrité absolue, sens aigu du service public, de l'éthique et de la transparence ;
- Sens des responsabilités et de la confidentialité ;
- Capacité à travailler en équipe, à encadrer et motiver une équipe pluridisciplinaire ;
- Esprit d'analyse, de planification et capacité à gérer plusieurs priorités simultanément dans un environnement dynamique ;
- Bon relationnel avec les administrations, les auditeurs et les partenaires techniques et financiers ;
- Engagement envers l'amélioration continue des performances ;
- Ouverture d'esprit, disponibilité et capacité d'adaptation.
- Une expérience dans la gestion de programmes financés par des partenaires internationaux (OMS, Fonds mondial, Banque mondiale, etc.) constituerait un atout majeur ;
- Une connaissance du secteur de la santé publique ou de la lutte antivectorielle serait également appréciée

LANGUES

Une excellente maîtrise du français et de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est exigée.

N.B : Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation indiquant le délai de disponibilité et la prétention salariale annuelle
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Copie(s) du ou des diplômes ;
- Copie des preuves des expériences requises ;
- Copie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Les pièces requises pour la candidature doivent être envoyées en version électronique, dans un seul fichier sous format PDF (obligatoire) avec la mention : « Candidature au poste de Personne Responsable des Marchés Publics » à l'adresse électronique suivante candidatures-ANLMM@presidence.bj au plus tard le 7 Août 2026 à 17h.